

Agenda 21 et Rapport de Développement Durable

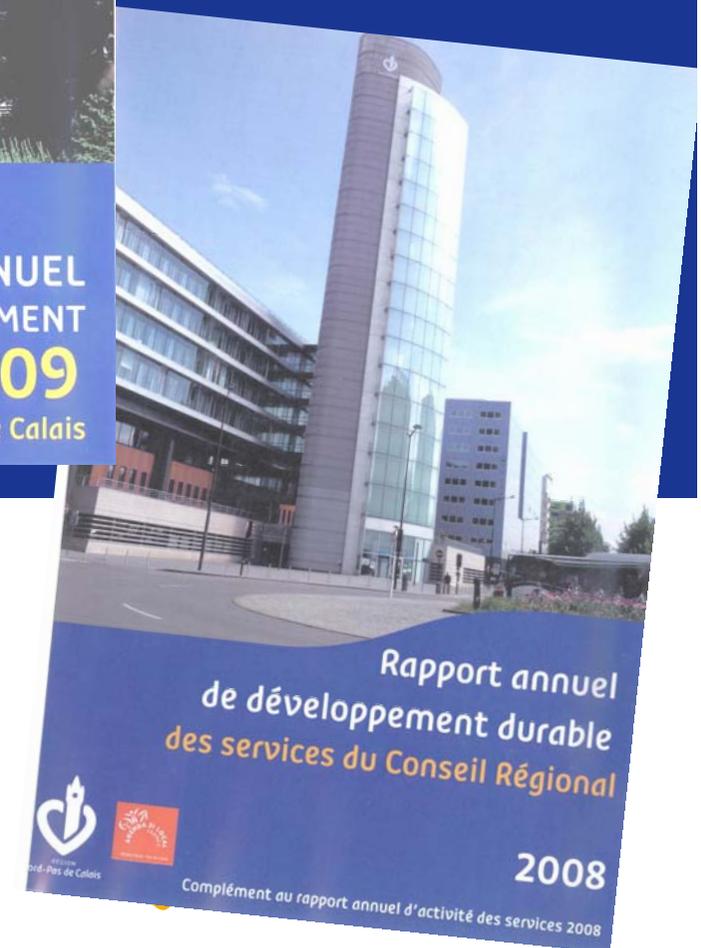
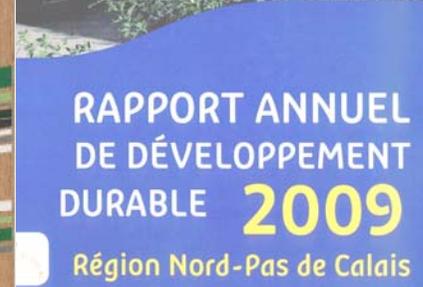
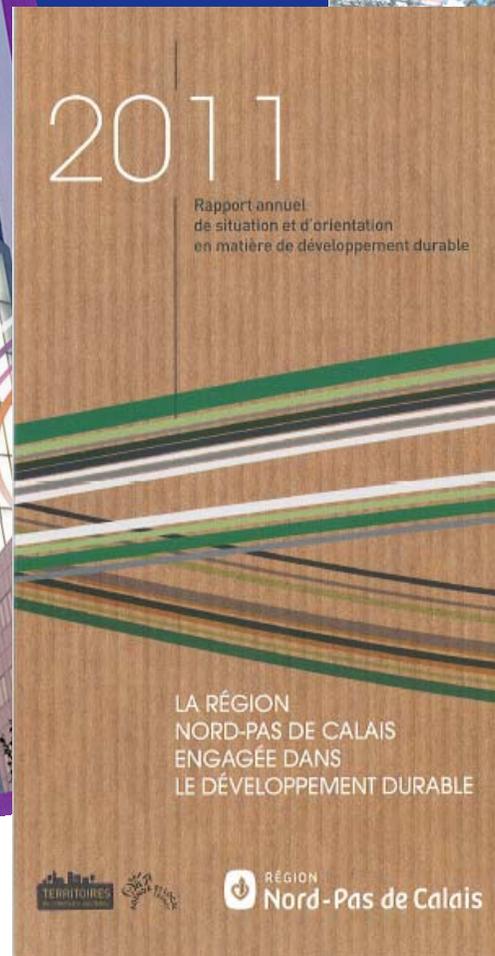
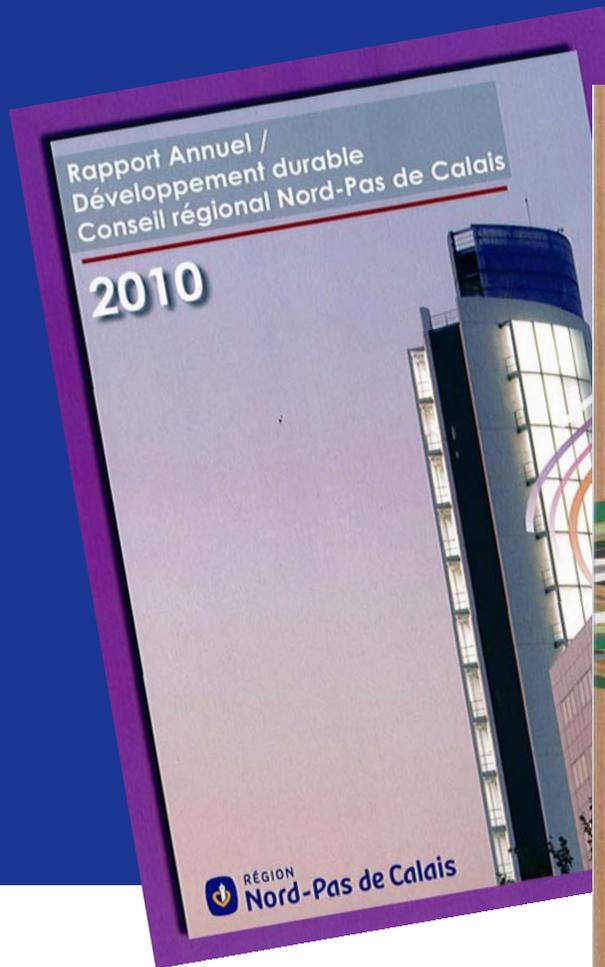
Yves DESPEYROUX

Direction Développement durable, Prospective et Evaluation

Vendredi 31 octobre 2014 - Amiens - ESIEE



Agenda 21 & Rapport de développement durable



Le rapport Annuel de Situation et d'Orientation en matière de Développement Durable

- A évolué progressivement dans son statut
- Est un instantané de l'activité annuelle de l'Institution régionale
- Est construit en rapport direct avec le SRADDT
- Permet une vision prospective et rétrospective du territoire en se basant sur des indicateurs de contexte
- Permet de mesurer les efforts consentis et les résultats atteints
- Signale les lacunes et dysfonctionnements, et invite à ce qu'une attention particulière y soit portée
- Est un élément dans une architecture qui se renouvelle



Le rapport Annuel de Situation et d'Orientation en matière de Développement Durable

■ Enjeu du RASODD "nouvelle génération"

- ◆ Nourrir l'évolution du développement régional en aidant :
 - Au pilotage de la politique régionale en favorisant la cohérence au regard du DD
 - À rendre plus lisible l'action de la Région en matière de DD
 - A analyser en transversalité la mise en œuvre des éléments du cadre de référence national DD

- ◆ Affirmer la priorité du mandat en positionnant le DD comme la grille de lecture de toutes nos politiques

■ Statut

- les 2 premiers rapports (2008 & 2009) ont été présentés en séance plénière et les trois derniers (2010, 2011 & 2012) ont été votés.



Et l'Agenda 21 régional ?

■ Adopté en janvier 2004

- Débattu en plénière de juin 2003
- Un plan d'action selon 9 objectifs
- Un 1^{er} bilan en août 2005
- Deux nouvelles actions en 2006

■ Reconnu en 2008 par le Ministère

- Dans le cadre d'une démarche globale avec le SRADT

■ Reconnaissance renouvelée en 2011

- Avec un changement dans sa forme
- L'activité générale de l'Institution constitue l'agenda 21 en 2013
- Et l'ensemble des RASODD devenant les indicateurs de l'avancée des politiques au regard du DD



RASODD & Agenda 21 régional

- **L'AGENDA 21** est dynamique et regroupe l'ensemble des éléments constituant le cadre des politiques publiques ainsi que de la bonne conduite de projet au regard du DD
- **Le RASODD** est une photographie annuelle de l'état de la démarche initiée (Agenda 21) au regard du DD
- **L'outil de suivi des politiques** qui les nourrit intègre tous les documents cadre existant (SRADDT, CRDFP, Plan Climat régional, ...) dans une cohérence d'ensemble



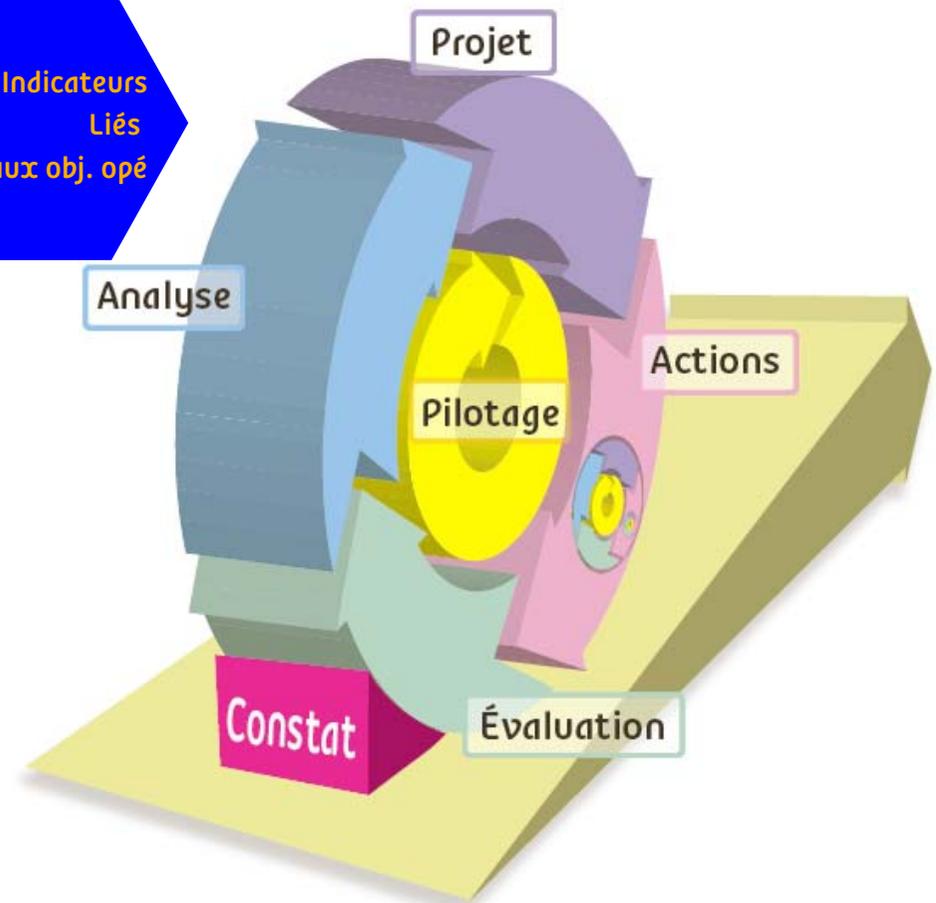
La construction de l'outil de pilotage lié au DD

Une recherche de cohérence et de lisibilité de la démarche globale de l'Institution avec le déroulé du cycle de la chaîne de valeurs

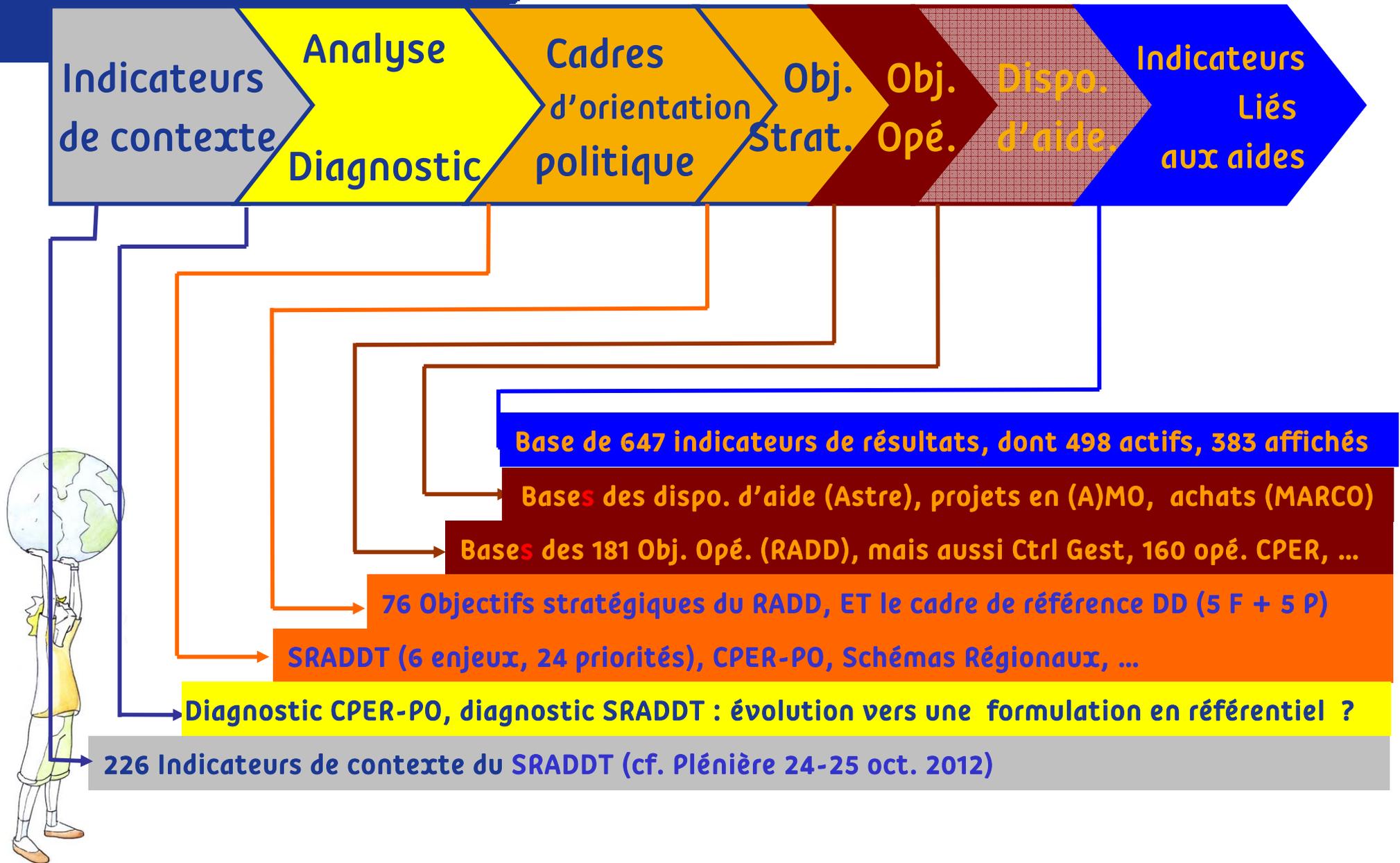


Le RADD vise à rendre compte des éléments constituant la chaîne de valeurs

- depuis le contexte du territoire
- jusqu'à l'activité des services de la collectivité



Les bases de données liées





La construction de l'outil de pilotage lié au DD

Microsoft Excel - PilPoPub Données 2013 à saisir.xls [Lecture seule]

\\CL01-ESPACE\ESPACE\$\PARTAGE\D2DPE_Appui_au_pilotage\PilF

Formule: =SI(ESTNA(RECHERCHEV(F9;data_OS;8;FAUX));"";RECHERCHEV(F9;data_OS;8;FAUX))

	A	B	C	D	E	F	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W						
1	responsabilité		Orientation Miroir	SRADDT Priorité principale	SRADDT priorité 2	SRADDT priorité 3	Nbr ObjStat.	Rappel du libellé de l'Objectif stratégique				Objectifs opérationnels					Direction pilote	Dir associée 2	Dir associée 3	Service 1	Service 2	Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Mb questions DaDD	Remarques DaDD		Nbr d'indicateurs
2	AI	SR1	SR1.1	SR3.2		OS 01	Renforcer la formation tout au long de la vie et favoriser la continuité professionnelle			OS 01	OO 001	Développer la formation et la qualification tout au long de la vie	DFP	DFI	DAE						MOEFRD	MOEJ	MOEFRD				renseigner résultats attendus	5
3	AI	SR1	SR1.1	SR3.2		OS 01	Renforcer la formation tout au long de la vie et favoriser la continuité professionnelle			OS 01	OO 002	Adapter et évaluer la politique de formation permanente	DFP	MAPREF	DFI						MOEFRD	MOEFRD	MOEJ					1
4	AI	SR1	SR1.1	SR3.2		OS 01	Renforcer la formation tout au long de la vie et favoriser la continuité professionnelle			OS 01	OO 163	Etablir une délégation de service public pour la formation aux compétences clés (fraction de l'OOD 002 ?)	DFP								MOEFRD							0
5	AI	SR1	SR1.1	SR3.2		OS 05	Anticiper et accompagner par la formation professionnelle, le développement des entreprises et les compétences des salariés		OS 06	OS 06	OO 010	Doter les demandeurs d'emploi d'une formation favorisant leur insertion	DFP	DAE							MOEFRD	MOEFRD					préciser objectif opérationnel	2
6	AI	SR1	SR1.1			OS 05	Anticiper et accompagner par la formation professionnelle, le développement des entreprises et les compétences des salariés				OO 011	Placer la formation comme levier pour l'accès ou le maintien dans l'emploi durable	DFP								MOEFRD							3
7	AI	SR1	SR1.1			OS 05	Anticiper et accompagner par la formation professionnelle, le développement des entreprises et les compétences des salariés				OO 012	Sensibiliser au développement durable les stagiaires de la formation permanente	DFP	D2DPE	DFI						MOEFRD	FSAP3	MOEJ					3
8	AI	SR1	SR1.1			OS 05	Anticiper et accompagner par la formation professionnelle, le développement des entreprises et les compétences des salariés				OO 013	Assurer le développement de l'offre de formation en lien avec les enjeux de la TESR et du développement durable	DFP	TESR	DAE						MOEFRD	FSAP3	MOEFRD					1
9	AI	SR1	SR1.1			OS 05	Anticiper et accompagner par la formation professionnelle, le développement des entreprises et les compétences des salariés				OO 014	Développer la culture de l'entrepreneuriat	DAE	DFP							MOEFRD	MOEFRD					renseigner résultats attendus	8
10	AI	SR1	SR1.2	SR3.3		OS 02	Mieux prendre en compte les enjeux des territoires dans les politiques de développement économique				OO 003	Développer une coopération économique équilibrée (et/ou décentralisée)	DAE			Territoires					MOEFRD							1
11	AI	SR1	SR1.2	SR3.3		OS 02	Mieux prendre en compte les enjeux des territoires dans les politiques de développement économique				OO 004	Expérimenter une démarche de dialogue social territorial	DAE	DFP		Territoires					MOEFRD	MOEFRD					renseigner résultats attendus	2
12	AI	SR1	SR1.2	SR3.1		OS 03	Faire des TIC un facteur d'innovation, de développement et d'aménagement				OO 005	Anticiper la mise en place du SDTHD	DRESSTIC								MOEFRD							1
13	AI	SR1	SR1.2	SR3.1		OS 03	Faire des TIC un facteur d'innovation, de développement et d'aménagement				OO 006	Accompagner les territoires dans la définition et le déploiement des services à forte valeur ajoutée	DRESSTIC								MOEFRD						renseigner résultats attendus	2
14	AI	SR1	SR1.2	SR3.1		OS 03	Faire des TIC un facteur d'innovation, de développement et d'aménagement				OO 007	Donner aux acteurs locaux plus de visibilité sur les technologies émergentes et innovantes	DRESSTIC		DAE						MOEFRD		MOEFRD				préciser objectif opérationnel	1
15	AI	SR1	SR1.2	SR3.1		OS 03	Faire des TIC un facteur d'innovation, de développement et d'aménagement				OO 008	Mettre en place des espaces numériques de travail comme outil de communication partagé entre élèves, parents et communauté éducative		DFI								MOEJ						1

Prêt

NUM

Démarrer | Snapware | http://www... | Agenda - Un... | 5 Explore... | Document1 - ... | Document da... | Microsoft Po... | Microsoft E... | 11:10

La construction de l'outil de pilotage lié au DD

- Permet d'extraire des tableaux de bord et éléments décisionnels des chantiers transversaux de l'institution.
 - Ex: le picto  permet d'identifier dans l'ensemble de l'action régionale toutes les actions relevant de la politique égalité femmes/hommes.
- S'appuie sur les principes d'action du DD comme outil de pilotage des politiques publiques
- Facilite l'amélioration des politiques publiques vers les finalités du DD
- Il est aussi lié, pour sa partie «situation» au rapport d'activités des services



Des avancées marquantes en termes de méthode

Une organisation du rapport plus lisible

- Une articulation toujours en 2 parties, mais avec de nouvelles références :
 - « La Région animatrice et incitatrice » suivant les axes du SRADDT
 - « La Région responsable » (suivant les axes ISO 26 000)
- Une référence au cadre national du développement durable



Les principes & les finalités

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- L'organisation du pilotage
- La participation des acteurs et des citoyens
- La transversalité des approches
- L'évaluation partagée
- La stratégie d'amélioration continue

Des avancées marquantes en termes de méthode

- Structurer le chapitre « Région responsable » selon les référentiels partagés de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (norme AFNOR), cela permet :
 - de se comparer aux entreprises, associations et grandes organisations qui y recourent
 - de répondre par anticipation aux questions des agences de notation extra financière qui s'en inspirent pour leurs analyses

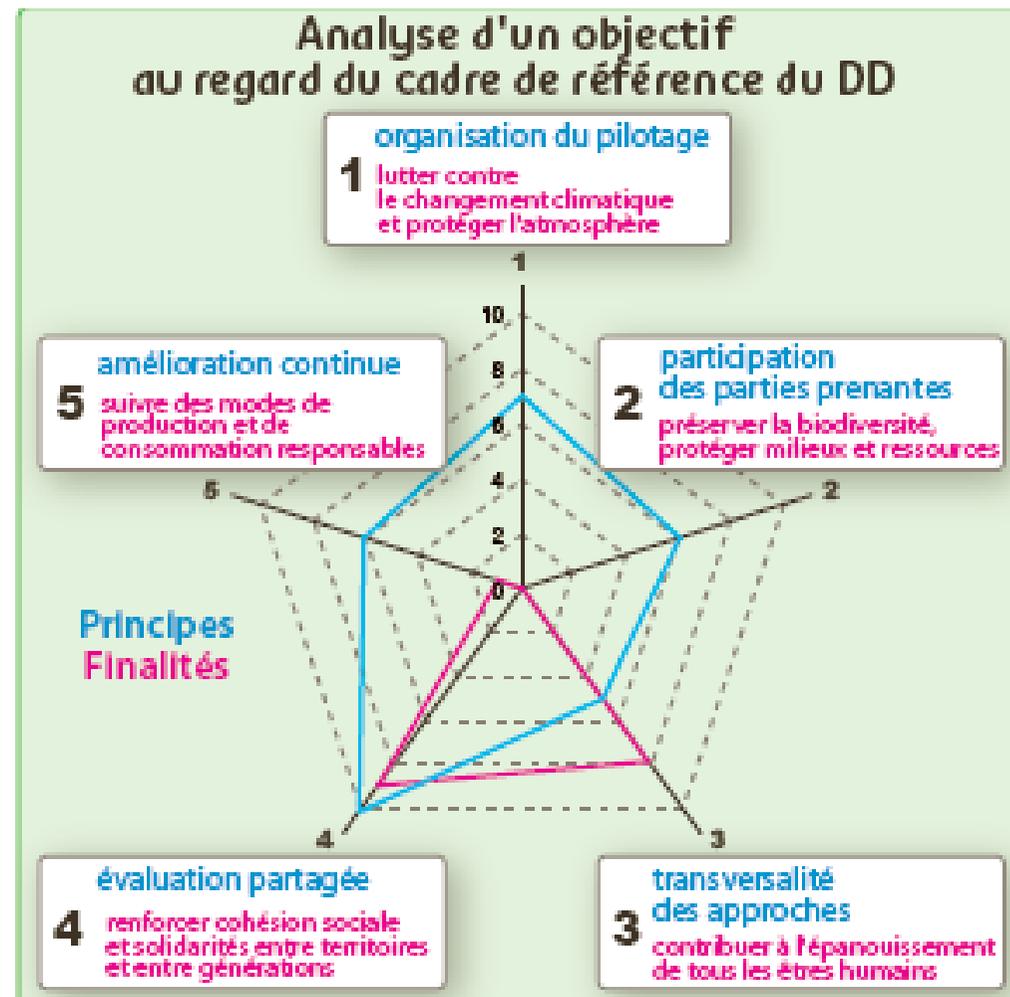


- Intégrer les préconisations externes de l'Agence de notation extra financière BMJ ratings dans le pilotage de l'institution :
 - Repérées par un visuel dédié, les préconisations d'amélioration de l'agence ont été intégrées et traitées
 - On constate une bonne prise en compte et réalisation de ces préconisations par la Région : Par exemple la préconisation relative à une meilleure articulation entre le développement économique, la formation et la recherche

AA⁺₊

Des avancées marquantes en termes de méthode

- Des **graphes polaires** pour situer les objectifs dans le cadre de référence DD, et dégager les axes des progrès, pistes d'amélioration...



Un document qui témoigne de l'engagement de toute l'Institution

Aujourd'hui toute l'action de la Région est passée au crible du DD

- **Le RASODD** passe progressivement d'un document de « reporting », à un document d'orientation plus volontaire, portant sur tous les champs de l'intervention régionale, et l'engageant sur des résultats mesurables
- **Une démarche d'amélioration continue** participative, motrice de changement interne et notamment d'explicitation des transversalités
- Il reste encore un **travail sur la précision des objectifs** opérationnels et des indicateurs liés. Travail qui devrait se poursuivre au cours des années suivantes



Les perspectives : ce qui reste à faire

- En interne, conforter le système d'information pour le «reporting» des activités, et favoriser ainsi le pilotage à partir de tableaux de bord sectoriels et transversaux, ...
 - Préparer l'articulation entre rapport DD et rapport financier
 - Intégrer l'ensemble des schémas de politiques publiques
 - Améliorer la forme pour une communication grand public

- Envisager la consolidation des rapports DD des acteurs du territoire dans des cadres de références partagés
 - Open data et inter-opérabilité

- Exprimer la contribution développement durable dans des cadres englobant (national, européen, ...)



Pourquoi développer un Agenda 21 en liaison avec son RASODD ?

La mise en application conjointe de ces deux éléments permet :

1. d'impliquer le maximum de personnes dans des objectifs partagés et de développer une culture d'entreprise commune
2. de recentrer le travail de chacun dans une démarche globale afin qu'ils aient le sentiment de répondre à des besoins concrets et réalistes et de travailler pour un projet global collectif et non pour de multiples projets dont ils ne voient pas les tenants et aboutissants
3. une meilleure lisibilité des activités de la collectivité par la cohérence apportée entre les cadres de références existant



Pourquoi développer un Agenda 21 en liaison avec son RASODD ?

4. Il existe une complémentarité entre l'A 21 et le RASODD

5. Le RASODD, en tant qu'audit interne, permet d'apprécier l'évolution des actions de l'Agenda 21 au regard du DD et par un effet récursif, de favoriser l'amélioration continue des processus conduisant à la bonne mise en œuvre de l'A 21



6. Le RASODD peut être porteur d'innovations organisationnelles qui facilitent le travail des Services

Comment développer un Agenda 21 en liaison avec son RASODD ?

- Il s'agit d'asseoir la réalisation du RASODD dans le fonctionnement normal de la collectivité
- Intégrer dans le long terme un référentiel comme celui de la RSO (responsabilité sociale des organismes), ou d'autres référentiels plus englobant et concernant son territoire
- De pourvoir à une notation extra financière qui pourra doter la collectivité d'éléments significatifs lui permettant de faire des choix
- Consolider sa démarche par la création de communautés Agendas 21 à l'échelle régionale et en les aidant à produire aussi leur rapport.

